

# Règlement Championnats Genevois 2021

**LE CONCEPT DE PROTECTION DE L'AGA RESTE EN VIGUEUR.**

## Organisateur

Stade Genève, sur mandat de l'Association Genevoise d'Athlétisme (AGA)

## Règlement

Ces championnats se dérouleront selon les dispositions des RC et RO en vigueur. La compétition est **FERMEE** aux athlètes d'autres cantons et de la France voisine, ~~cependant les titres et les médailles sont réservés aux athlètes « genevois » (voir sous « Médailles »).~~

## Médailles

Pour chaque discipline, une médaille sera remise aux trois premiers athlètes « genevois », c'est-à-dire ayant une licence Swiss-Athletics à Genève. ~~Si il n'y a pas au moins trois participants « genevois » à une discipline, les médailles seront distribuées, mais le titre de champion genevois ne sera pas attribué.~~

## Catégories et disciplines

Selon les horaires provisoire, pré-définitif (28.05.21) et définitif (01.06.21)

## Horaire

L'horaire provisoire est disponible sur le site du Stade Genève : [www.stadegeneve.ch](http://www.stadegeneve.ch). L'horaire pré-définitif avec la mention des disciplines supprimées y sera disponible dès le samedi précédant la manifestation et l'horaire définitif le mardi à 12h00.

## Disciplines annulées

Une discipline pour une catégorie donnée sera annulée s'il y a moins de trois inscriptions. Les concurrents inscrits dans une discipline supprimée seront automatiquement regroupés pour la même discipline dans une catégorie d'âge supérieure à moins qu'ils ne modifient leur inscription avant le mercredi à minuit précédant la manifestation.

## Inscriptions

Inscriptions avant le 20 mai 2021, par le biais du site de la fédération suisses d'athlétisme : <http://www.swiss-athletics.ch>. Les inscriptions ou modifications tardives, ainsi que le jour de la manifestation, ne seront pas acceptées.

**Les 2001 et les cartes nationales doivent s'inscrire par mail [competitions@stadegeneve.ch](mailto:competitions@stadegeneve.ch)**

**Un championnat pour les non-cadres sera organisé les matins des championnats « normaux ».**

**LES DEUX CHAMPIONNATS RESTENT SEPARES.**

## Finance d'inscription

La finance d'inscription par athlète et par discipline est de CHF 15.- pour toutes les catégories à verser avant la manifestation à Stade Genève, 1211 Genève 3, CCP 12-3469-8. Aucune finance d'inscription ne sera remboursée en cas de non-participation.

## Confirmations

L'athlète devra cocher son nom au plus tard 60 minutes avant chaque épreuve sur les feuilles de discipline affichées.

## Rassemblement

~~Sur l'emplacement du concours~~ **En raison du concept COVID, la place de rassemblement se fera au coin de la tribune. Merci de respecter les horaires de rassemblement :**

- Courses : 20 minutes avant le début de la compétition
- Disciplines techniques : 30 minutes avant le début de la compétition
- Saut à la perche : 45 minutes avant le début de la compétition

## Qualification

Le mode de qualification pour les courses sera communiqué avant le départ des séries éliminatoires.  
~~En cas de forte participation « non genevoise », une finale A et B pourra avoir lieu avec un classement au temps des meilleurs « genevois ».~~

## Hauteur

M et U16 M : de 5cm en 5cm jusqu'à 1m70 puis 3cm  
U14 M : de 5cm en 5cm jusqu'à 1m60 puis 3cm  
U12 M : de 5cm en 5cm jusqu'à 1m45 puis 3cm  
F et U16 F : de 5cm en 5cm jusqu'à 1m55 puis 3cm  
U14 F : de 5cm en 5cm jusqu'à 1m50 puis 3cm  
U12 F : de 5cm en 5cm jusqu'à 1m40 puis 3cm

## Courses

Si le nombre de coureurs ayant confirmés leur participation n'est pas suffisante pour organiser des courses éliminatoires, la finale aura lieu à l'heure prévue pour les séries.

## Perche

M : de 20cm en 20cm jusqu'à 3m60 puis 10cm  
F : de 20cm en 20cm jusqu'à 2m60 puis 10cm  
U16 M : de 20cm en 20cm jusqu'à 2m80 puis 10cm  
U16 F : de 20cm en 20cm jusqu'à 2m40 puis 10cm  
U14 M et F : de 20cm en 20cm jusqu'à 2m20 puis 10cm

## Echauffement

Prière de s'échauffer sur les emplacements à l'extérieur du stade.

## Tenue

Les athlètes d'un club portent le maillot officiel du club.

## Matériel

L'utilisation d'engins personnels est autorisée pour autant qu'ils soient contrôlés par l'organisateur. Celui-ci n'est pas responsable des dégâts qu'ils pourraient subir.

## Samaritains

Un poste sanitaire sera installé au stade.

## Assurances

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident. Chaque athlète doit être assuré personnellement.

## Résultats

Les résultats seront affichés. La liste complète sera disponible sur le site Internet du Stade Genève : [www.stadegeneve.ch](http://www.stadegeneve.ch)

## Renseignements

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Jessica BARBEY par e-mail [competitions@stadegeneve](mailto:competitions@stadegeneve)